

Ruanda - Urundi.

Territoire de Kibungu.



S. A. M. I.

59

Pour 4 (quatre) porteurs transportant les
bagages d'une infirmière durant la journée de
déplacement de Kibara à Nkiri.

Soit $4 \times 1 \text{ fr} = 4 \text{ francs}$.

Soit le montant de quatre francs.

Le Timbre en paiement.

Le Médico - Van der Kooel

Kibungu le 31-5-27.

[Signature]

Ruanda - Urundi.

Territoire de Kibungu

13

S. A. M. L.

Par 4 (quatre) porteurs transportent les bagages d'1 infirmier
durant 1 journée de déplacement de Muzaga à Kibare le 15-4-37
Soit $4P \times 1R. = 4 \text{ francs.}$

Soit à la somme de quatre francs.

Le Témoin en paiement.

Le Hôte des Vies Louis.

Kibungu le 20-4-37.

[Signature]

[Signature]

Ruanda - Urundi.

Unitaire de Ruanda -

S. A. N. I.

Pour 4 (quatre) fortins transférant les loges d'un infanterie
durant 1 jour de déplacement de Ruanda à Muragole le
14-3-37. dit 4 P x 1 f. = 4 f. env.

Envoyé à la somme de quatre f. env.

de Ruanda au fortin.

de Ruanda au fortin.

Ruanda le 31-3-37.

